

(LA NATURE DES MOTS)

FR11 : LES PRONOMS POSSESSIFS ET DÉMONSTRATIFS

Les pronoms possessifs remplacent un GN contenant un **déterminant possessif**, dont ils prennent les marques du **genre** et du **nombre**.

Exemple: J'aime beaucoup ta cravate mais je préfère **ma** cravate.

“**ma**” remplace “la mienne”

(le mien, la mienne, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur, les leurs, les vôtres, les siennes, les tiennes, les miennes...).

Les pronoms démonstratifs sont employés lorsqu'on souhaite **rappeler ou montrer plus particulièrement** une réalité énoncée dans un texte; ils prennent les marques du **genre** et du **nombre** du GN qu'ils remplacent.

Exemple: J'aime beaucoup cette cravate, mais je préfère **celle** de Pierre.

(celui, celle, ceux, celles, ce, c', celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, ceux-ci, celles-ci, ceux-là, celles-là, ceci, cela, ça).

“**Ce**” est un pronom démonstratif neutre.